

Grands TROUPEAUX

SEPTEMBRE 2017

n° 55

MAGAZINE

www.gt-mag.com

8 €

ISSN 2256-8107



PALMARÈS DE L'EFFICACITÉ ALIMENTAIRE

LE GAEC GUIGNONS
LES PINS DE LA
DRÔME NOUVEAU
LEADER

NOUVELLE TECHNOLOGIE

AVEC APPLIFARM,
LE *BIG DATA*
DÉBARQUE DANS
LES ÉLEVAGES

LES ÉCHOS DE LA RECHERCHE

UNE FORTE
VARIABILITÉ
DE L'INGESTION
DES VACHES



**VÊLAGE :
VISER LA MATURITÉ
PLUS QUE LA PRÉCOCITÉ**

QUELLES SOLUTIONS À LA CRISE AGRICOLE ?

MOI, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Les agriculteurs traversent une crise sans précédent, d'ordre conjoncturel, structurel et climatique. La rédaction de Grands Troupeaux Magazine a donné la parole aux professionnels de l'agriculture, aux consommateurs en leur demandant de définir trois priorités pour s'en sortir. Le revenu des paysans reste au centre des préoccupations.

« **MOI**

« REDONNER DU REVENU AUX PAYSANS »

ministre de l'Agriculture, je redonnerai du revenu aux paysans en travaillant sur les prix à la production, l'objectif étant de légiférer pour interdire aux acheteurs de payer nos produits en dessous de nos coûts de revient. Il faudra s'appuyer sur l'observatoire de la formation des prix et des marges et s'attaquer au droit de la concurrence afin d'obtenir une vraie transparence au sein des filières : aujourd'hui, les transformateurs connaissent tout de l'amont quand nous, producteurs, n'avons aucune information concernant leurs débouchés, leurs valorisations ou même leurs résultats. Ces mesures concernant la formation des prix ne doivent pas nous exonérer d'une recherche de régulation des volumes : la fin des quotas laitiers a marqué le début de la crise et, deux ans plus tard, tout le monde se rend compte que le marché ne sait réguler que via la disparition des paysans. C'est inacceptable ! Cette régulation doit se faire au niveau européen par un système dynamique (tunnel de prix) permettant de suivre les évolutions du marché tout en encadrant pour éviter les dérives baissières trop importantes. La P.A.C doit également être réorientée afin de répondre à la détresse paysanne et aux attentes sociétales en matière d'alimentation, d'aménagement du territoire ou d'environnement. Cela signifie des aides à l'actif, des plafonds plutôt que des planchers, des aides à la transition vers des systèmes paysans plus durables et plus autonomes qui sont, on le sait, pourvoyeurs d'emploi et de dynamique pour les territoires ruraux.

Pour la viande bovine, il faut, comme pour le lait, encadrer la filière pour mettre en adéquation l'offre avec la demande : les politiques publiques doivent inciter à une montée en gamme et ainsi répondre au marché intérieur plus fort en valeur ajoutée que l'export. C'est ainsi que nous redonnerons aux producteurs les prix et la reconnaissance dont ils manquent cruellement. Le système industriel conduit à des dérives. Nous, paysans, devons remettre l'humain et le bien-être animal au cœur de nos préoccupations, afin de redonner du sens à notre métier tout en répondant aux attentes sociétales fortes sur l'élevage. »



NICOLAS GIROD, secrétaire national du pôle élevage de la Confédération paysanne et producteur de lait dans le Jura.

« **MOI**

« REDONNER LE MORAL AUX ÉLEVEURS »

ministre de l'Agriculture, je m'attacherai à redonner le moral aux éleveurs, qui n'ont pas un juste retour de leur travail, ni de leurs efforts pour répondre aux attentes sociétales en termes de traçabilité, de qualité sanitaire, de bien-être animal... Dans une chaîne de valeur envahie par le "toujoursmoinscher.com", où les éleveurs constituent un peu le maillon faible, cela passe d'abord par une relance du dialogue au sein des filières et par une évolution du droit de la concurrence. C'est le sens des états généraux de l'alimentation. Ils arrivent au bon moment car les consommateurs sont demandeurs de qualité, de sens, d'origine, et plus attentifs à une juste rétribution des agriculteurs, comme le démontrent des initiatives comme "C'est qui le patron ?!®". Les consommateurs sont disposés à payer 10 % de plus si le surcoût va au producteur. De leur côté, les agriculteurs sont prêts à monter en gamme, si l'on n'oublie pas que "plus vert, c'est plus cher". Il faut organiser cette double construction économique et sociétale, gagnant-gagnant. Un point de jonction est possible, plus sûrement qu'il y a 4 ou 5 ans. Ensuite, il faut mettre à disposition des agriculteurs des outils de gestion de la volatilité des prix et des revenus, de plus en plus imprévisibles. La dotation pour aléa doit évoluer vers une épargne de

précaution quinquennale, sans plafond annuel de versement. C'est aussi une manière de répondre au changement climatique. Dans le Grand Est, 8 des 10 dernières années ont été atypiques.

Troisième priorité : la simplification administrative. Là où il faut 18 mois pour faire aboutir un projet de méthanisation en Allemagne, il faut 2,5 à 3 ans en France, et parfois même jusqu'à 7 ans ! Cette lourdeur administrative désespère les porteurs de projets et fait le jeu des associations « anti ». Il faut pérenniser le comité de rénovation des normes en agriculture mis en place par Manuel Valls.

Enfin, il faut stopper l'« agriculture bashing ». Trop de gens refusent d'ouvrir les yeux sur les progrès déjà réalisés en matière de qualité de l'eau ou d'émissions de gaz à effet de serre (- 12 % sur 20 ans). De très nombreux agriculteurs sont engagés dans des démarches vertueuses. Ils doivent en parler davantage. »



CHRISTIANE LAMBERT, présidente de la FNSEA et éleveuse de porcs dans le Maine-et-Loire.



ministre de
l'Agriculture,

je remettrai les producteurs au cœur des décisions, pour leur permettre de vivre, non plus sous perfusion grâce aux aides, mais de leur métier. Voilà pourquoi nous parlons de prix rémunérateurs depuis la



BERNARD LANNES,
président de la
Coordination rurale.

« RÉGULER TOUTES LES PRODUCTIONS »

création de notre syndicat en 1992. Par le passé, les ministres de l'Agriculture ont trop souvent, pour ne pas dire toujours, fait passer l'intérêt des filières avant celui de l'agriculteur et de l'éleveur, en orientant notamment notre élevage vers l'exportation. La clé, c'est une réforme de la P.A.C qui rompe avec le miroir aux alouettes de la vocation exportatrice. Les pouvoirs publics imposent de plus en plus

de contraintes aux éleveurs mais les prix d'achat à la production sont alignés sur les cours mondiaux. C'est absurde !

Nous devons avant tout permettre aux éleveurs de répondre aux besoins des consommateurs européens. A ce titre, en tant que ministre, je n'ai pas à imposer un mode de production plutôt qu'un autre – petits ou grands élevages, agriculture biologique ou conventionnelle, naisseurs ou engraisseurs... – : je dois permettre à chacun de vivre de son métier. Nous ne pouvons y arriver que par la régulation des productions, de toutes les productions. La régulation, c'est l'équilibre entre les productions pour ne plus voir, par exemple, chaque crise laitière déstabiliser le marché de la viande. Pour cela, nul besoin de primes couplées à l'animal, bien au contraire !

Il nous faut aussi une harmonisation des normes européennes et donc en finir avec la sur-transposition dans le droit français. Actuellement, c'est la double peine pour les éleveurs : ils doivent se mettre en conformité avec les normes relatives à l'élevage et aussi avec celles des grandes cultures, le tout avec des prix sous les coûts de production.

Durant mon mandat, j'accorderai une grande importance au respect des agriculteurs : il est inconcevable que ceux qui nous nourrissent soient sans cesse mis sur le banc des accusés ! Les éleveurs se sont toujours adaptés aux demandes sociétales. Il faut cependant que les augmentations de coûts de production soient compensées par celles des prix de vente et que la demande émane réellement de la société, et non de quelques lobbies extrémistes qui cachent sous des aspects charitables des desseins peu recommandables. »

**Encore plus de matière sèche ingérée
Encore plus de lait
Encore plus d'efficacité alimentaire**

**Exprimez votre potentiel laitier
avec des vaches en forme**

NutriTek®

NEXT GENERATION DAIRY TECHNOLOGY

**Avec NutriTek, plus de rentabilité
en toute sérénité**

+ 5 UF/jour en début de lactation¹

- + 1,9 kg de matière sèche ingérée/jour
- + 1,2 kg d'épargne corporelle/jour
- + 3,2 litres de lait/jour

**+ 8% d'efficacité alimentaire en milieu-fin
de lactation²**

- +3,5 kg de lait/jour avec – 650 g de matière sèche ingérée

**Jusqu'à 0,75€ de marge additionnelle
sur coût alimentaire/vache/jour**



Diamond V®

The Trusted Experts In Nutrition & Health®

EVERY COW. EVERY STAGE. EVERY DAY.™

Dairy Field Trial DC 546, Purina Animal Research Center, 2014.

Acharya et al, 2015. J. Dairy Sci. 98 (E-suppl.2):247.

Document non contractuel. Pour plus détails, merci de bien vouloir contacter votre distributeur local.





RAPHAËL LOUISON, administrateur du syndicat des jeunes agriculteurs (JA), rapporteur du congrès 2017⁽¹⁾, producteur de lait et de viande bovine dans la Loire

« **MOI** » **DES CONTRATS LAITIERS PLUS RÉALISTES** »

ministre de l'Agriculture, je m'attacherai à la réussite des états généraux de l'alimentation. Il est temps de redonner leur prix réel aux productions animales et végétales, et de l'intérêt au métier. Trop d'agriculteurs n'ont pas le retour financier qu'ils méritent au vu du travail fourni. Prenons le cas du lait : les contrats sont signés en s'engageant sur des volumes, mais sans vraiment connaître le prix qui sera payé in fine. C'est pourtant ce qui est prévu dans la loi Sapin 2⁽²⁾. Les textes existent, mais ne sont pas appliqués. Il nous faut des contrats plus réalistes. Une meilleure rémunération de nos produits permettrait de délaissier des aides P.A.C qui nous ont fait perdre de vue la valeur ajoutée et la nécessité, dans toutes les filières, de faire coller l'offre à la demande. Les aides P.A.C ont également nourri une course à l'hectare qui ne cadre pas avec le modèle familial de fermes à taille humaine défendu par JA. C'est pourquoi je proposerai que, dans la prochaine réforme de la P.A.C, attendue en 2022 ou 2023, la plus grosse part des aides (à l'exception de ce qui est environnemental ou lié à un actif) soit versée de manière contracyclique, comme le propose Momagri⁽³⁾. L'argent serait géré sur une base pluriannuelle : mis en réserve si les prix de marché sont corrects, versé aux agriculteurs en période de crise. Cette méthode aurait sans aucun doute soulagé les éleveurs de bovins ces dernières années.

La période n'est plus à la mise en place de quotas ; mais pas non plus à une libéralisation sans frein. Aujourd'hui, il faut en faire moins, mais mieux. La France, ce n'est ni l'Europe du Nord, ni la pampa argentine. Nous avons beaucoup de produits sous signes officiels de qualité ou d'origine. On ne va pas prendre le risque de se déconnecter des territoires. »

⁽¹⁾ Le rapport d'orientation du congrès 2017 (6 au 8 juin à Dunkerque) avait pour thème la gestion des risques en agriculture.

⁽²⁾ Voir *Grands Troupeaux magazine* n° 53 page 46

⁽³⁾ Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture

« **MOI** »

ministre de l'Agriculture, j'attacherai une grande importance à la qualité nutritionnelle des produits alimentaires. C'est une attente forte de nos concitoyens et une manière de lutter contre l'obésité. Un maximum de distributeurs et d'entreprises agroalimentaires doivent s'engager dans la démarche "nutri-score"⁽²⁾. Il faut également sensibiliser les consommateurs au gaspillage alimentaire, en commençant par les enfants. Une meilleure gestion des quantités, notamment en restauration collective, c'est plus de qualité à dépense égale.

Qualité des produits et rémunération des agriculteurs sont liées. C'est ce que montre l'initiative "C'est qui le patron ?!"⁽¹⁾. Le consommateur est

disposé à acheter un peu plus cher s'il sait le produit de qualité et l'agriculteur mieux rémunéré. Il faudra regarder de près les coefficients multiplicateurs pratiqués tout au long de la chaîne alimentaire, ainsi que le fonctionnement de certaines coopératives : n'ont-elles pas échappé aux agriculteurs, au nom d'impératifs commerciaux voire marketing ? Certes, la situation se présente différemment en Bretagne ou dans la zone d'appellation du comté.

De la même façon que je serai très attentif à une bonne application du plan Ecophyto 2 et à la législation sur les perturbateurs endocriniens, j'encouragerai la filière bio. Celle-ci doit s'organiser. En effet, si l'émergence du bio conduit à favoriser

« **MOI** » **REDÉCOUVRIR LA POLYCLTURE-ÉLEVAGE** »

ministre de l'Agriculture, je favoriserai l'implantation d'élevages dans les zones céréalières et les zones de polyculture-élevage. Les productions animales et végétales sont complémentaires. La culture de la luzerne destinée au bétail permet d'engraisser les sols, comme le fait le fumier. Il faut détricoter ce qu'avait initié Edgard Pisany, qui avait poussé à l'implantation des élevages autour des ports où sont débarquées les matières premières. Il avait ses raisons. A l'époque, il fallait avant tout

produire. Mais le monde a changé.

Je voudrai faire connaître le riche métier d'agriculteur ou d'éleveur dans les écoles, afin de valoriser auprès des enfants la qualité des produits et la valeur de la nourriture. On ne va plus chercher son lait à la ferme et il y a une perte de repères alimentaires. C'est ainsi que la viande de vache laitière devient du "minéral". Il faut aller vers une agriculture nourricière : produire moins, mais mieux ; manger moins, mais mieux.

Je défendrai des élevages à taille humaine, bien répartis sur l'ensemble du territoire, plutôt que des fermes de 1 000 vaches qui représentent une hérésie en termes de lien au sol et d'autonomie fourragère.

Les animaux ont droit à une vie naturelle : sortir

dehors, brouter l'herbe des prés, disposer d'espace... Le bien-être animal est une condition de l'acceptation citoyenne. Même en zone rurale, l'agriculture est aujourd'hui minoritaire. Il est impératif, pour elle, de s'accorder avec les territoires et la société pour prétendre à une meilleure valorisation de ses produits.

Ministre, je ne serai pas celui de la bio, mais celui de toute l'agriculture. J'essaierai tout de même de faire en sorte que les bovins nés dans des élevages bio puissent être engraisés en bio, alors qu'à l'heure actuelle beaucoup sont finalement vendus en conventionnel. Un manque d'aides à la conversion ou de formation ? Peut-être. En tout cas, un manque de fourrages bio. D'où ce pont à recréer entre animal et végétal. »



GÉRARD MICHAUT, président de l'Agence bio et céréalier dans l'Yonne

« **AMÉLIORER LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE DES PRODUITS** »

l'importation de produits étrangers, ce que l'on gagne d'un côté, on le perd de l'autre côté au niveau du bilan carbone. Or, si les consommateurs aspirent à manger bio, ils sont aussi très attentifs à l'origine des produits, comme l'a montré une étude de l'Inra et de la CLCV. Orienter une partie des aides P.A.C vers les exploitations en conversion permettrait de conforter l'agriculture bio en France. »



JEAN-YVES MANO, président de la CLCV⁽¹⁾

⁽¹⁾ La CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) est une association nationale de défense des consommateurs et usagers.

⁽²⁾ Le « nutri-score » est un logo, apposé sur un produit alimentaire, qui informe sur sa qualité nutritionnelle. Il est basé sur une échelle de 5 couleurs (du vert foncé au orange foncé) associées à 5 lettres allant de A (« bon ») à E (« à limiter »).

« **MOI** »

ministre de l'Agriculture,

« UNE GARANTIE DE PRIX MINIMUM »

J'axerai ma politique autour de trois mesures prioritaires. Tout d'abord la création d'une garantie de prix minimum, toutes productions confondues. Comme un salarié, le prix de base de chaque production devrait être basé sur le taux horaire du SMIC. Ce prix de base devrait également prendre en compte l'évolution du coût de production. Il permettrait ainsi de sécuriser les investissements et de faire fonctionner les entreprises, tout en assurant une rémunération à l'agriculteur. Sans ce minima, la filière agricole va se retrouver dans une situation sans équivalent : avec un marché soumis aux aléas du stable à l'instable, basé sur des prix administrés le plus souvent par les politiques, à des prix de marché de plus en plus mondialisés. Cela risque d'aggraver encore plus les difficultés existantes des agriculteurs. Nous ne sommes pas à la loterie. Notre métier ne doit pas être la part tampon du système. Depuis longtemps la santé, la sécurité, le bien-être et la valorisation de notre métier sont au cœur de nos préoccupations. Tant que le travail de l'agriculteur n'aura pas la considération qu'il mérite, notre situation continuera de se dégrader.

Je m'attaquerai également à la révision de la politique agricole commune (PAC) en mettant en place un système de pourcentage par unité de travail humain (UTH) par hectare de culture et d'herbe, ainsi qu'un système de pourcentage pour réguler les marchés. Dès sa mise en place, la PAC a en effet été mal instaurée. Elle a fait des privilégiés et n'a pas permis de conserver un nombre important d'exploitations. Elle a avantagé l'agrandissement et a créé des tensions entre agriculteurs ainsi qu'une injustice économique. L'accroissement de la taille des exploitations ainsi que la concentration ont favorisé la recherche de gain de productivité et ont encouragé la relocalisation des activités de production. Celles-ci ne sont plus disséminées sur l'ensemble du territoire, mais sont maintenant concentrées. La révision de la PAC doit apporter des solutions à ces enjeux économiques, sanitaires, sociétaux, territoriaux et environnementaux.

Je veillerai aussi à organiser une rencontre avec les membres du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer de façon à travailler l'un avec l'autre et non l'un contre l'autre. Il est important de prioriser la santé de l'être humain par rapport à la santé financière des grandes firmes de produits phytos. »



LAURENCE CORMIER, présidente de l'association « Les Elles de la Terre » (association d'aide aux agricultrices) et éleveuse de vaches laitières & vaches allaitantes en Mayenne.



MICHEL PRUGUE, président de Coop de France et agriculteur dans les Landes (maïs, légumes de conserves, poulets des landes)

« **MOI** »

ministre de l'Agriculture,

« ÊTRE À L'ÉCOUTE DES CONSOMMATEURS »

Il faut continuer à travailler sur nos modes de production, même si beaucoup d'efforts ont déjà été réalisés. Ainsi, par exemple, 90% de l'alimentation des ruminants est produite sur l'exploitation. Une piste d'amélioration serait d'encourager la culture de légumineuses (luzerne, trèfle, etc.) pour réduire la dépendance aux sources de protéines extérieures à l'exploitation.

Il faut aussi s'adapter aux nouveaux marchés, et donc être à l'écoute des consommateurs. On ne peut plus produire sans s'interroger au préalable sur les débouchés de sa production. C'est au sein des coopératives un impératif que nous nous fixons. Nous avons l'habitude de dire qu'il ne faut plus penser uniquement de "la fourche à la fourchette", mais surtout de "la fourchette à la fourche" !

Ainsi, en viande bovine, il nous faut travailler l'offre, notamment vis-à-vis des attentes sociétales, mais aussi les qualités intrinsèques de la viande telle que la régularité de la tendreté. Or, la production est rémunérée sur une conformation et un poids carcasse, deux critères qui n'en tiennent pas compte. L'initiative "Cœur de gamme" mise en avant par l'amont ne semble pas encore assez plébiscitée par la distribution et les consommateurs. Il reste donc un travail de communication pour la faire connaître et faire évoluer les volumes à la hausse sans compensation à la baisse sur les autres filières de qualité existantes.

En lait, il est indispensable d'apprendre à mieux affronter les effets de la volatilité, à tous les niveaux : l'exploitation, la coopérative, l'Europe aussi, avec la mise en place d'outils de prévention et de gestion de crise pour assurer le revenu des producteurs en cas d'aléas trop sévères. Par exemple, au plus profond de la crise, la Fédération des coopératives laitières a soutenu une réduction volontaire de la production. D'autres outils de politique agricole doivent maintenant être réfléchis dans le cadre de la prochaine PAC. »

Une interview plus complète est en ligne sur le site internet de Grands Troupeaux magazine : www.gt-mag.com

« **MOI** »

ministre de l'Agriculture,

ma priorité sera le devenir des paysans. Il est urgent de leur redonner du revenu grâce à une politique de prix rémunérateurs garantis par l'État, par exemple 475 €/1 000 l en lait, 5 €/kg de carcasse en génisse viande, 4,50 €/kg de carcasse en viande grasse ou en taurillon et 3,10 €/kg vif en brouillard... Il faudra également encadrer les marges de la grande distribution. Cette dernière devra accepter de réduire ses profits de sorte que l'augmentation nécessaire des prix à la production ne soit pas répercutée sur les consommateurs. Le montant du coefficient multiplicateur devra être négocié sous l'égide de l'État, filière par filière. Si les acteurs ne se mettent pas d'accord, c'est à ce dernier que reviendra la responsabilité de le fixer. Ce coefficient s'appliquera au prix payé au producteur et déterminera ainsi le prix maximum payé par le consommateur. Une politique de prix rémunérateurs suppose également une réelle



JEAN MOUZAT, président du Modéf⁽¹⁾ et producteur de vaches limousines en Corrèze

maîtrise des volumes de production ainsi qu'un arrêt des importations abusives à très bas prix. Dans un monde où la population s'accroît, il faut produire plus, mieux et plus propre. C'est l'agriculture écologiquement intensive qui redonne

du sens au travail paysan. Les porteurs de projet sont nombreux, mais malheureusement beaucoup abandonnent au bout de deux ou trois ans tellement il est difficile de s'en sortir avec les prix actuels. Il faut une bonne dose de courage et de chance pour se lancer dans une agriculture biologique, au sens le plus large du terme. Pour que des jeunes s'installent, y compris sur des regroupements d'exploitation, il faut leur donner des perspectives à dix ans. Rendez-vous compte qu'en 1982, il fallait 25 agneaux pour acheter une R5. Aujourd'hui, il en faut 170 pour se payer une Clio !

Nous ne pouvons retenir les gens sur un territoire que s'ils gagnent leur vie. C'est pourquoi il faut considérer la ruralité dans son ensemble, en lien avec les artisans, les ouvriers, les commerçants, les services publics. En tant que ministre de l'Agriculture, je travaillerai en lien étroit avec mes collègues en charge de ces différents secteurs. »

⁽¹⁾ Mouvement de défense des exploitants familiaux

« MOI »

ministre de l'Agriculture, je m'occuperai en premier ressort de restaurer les revenus agricoles ! Et ce sera mon seul chantier ! La tâche est immense et la seule question qui s'impose est la suivante : « Comment faire » ?

C'est relativement simple : je continuerai la politique d'agroécologie pour la France en me concentrant sur une seule thématique : celle des sols vivants et fertiles, afin que les agriculteurs gagnent en autonomie et en productivité ce qui générera des revenus agricoles. Je développe cette notion : « de sols vivants et fertiles » ?

Comme dirait Konrad Schreiber (NDLR agriculteur, agronome et membre de l'Institut de l'agriculture durable) « Quand le sol mange du carbone, il produit de l'azote » ! C'est ce qui se passe dans la nature où les plantes poussent toutes seules. Et lorsque les sols s'enrichissent en matière organique, ils stockent du carbone et de l'azote dans l'humus. Cet azote n'ira donc plus rejoindre les nappes phréatiques, car il sera soustrait du lessivage via l'humification. Ces sols hébergent

une forte biodiversité : des vers de terre, des bactéries, des champignons, des insectes ravageurs et prédateurs, ..., bref beaucoup de biodiversité ce qui permet de faire de la lutte 'bio-logique' et intégrée comme le réclament les citoyens. Or, comme tout le monde le sait un sol fertile est productif à moindre coût !

L'agriculture du 21^e siècle doit s'attaquer à trois sujets : lutter contre le changement climatique, produire en grande quantité des aliments sains favorisant la bonne santé des consommateurs et protéger l'environnement.



ANTON SIDDLE,
formateur & créateur
du Siddler concept,
pour une agriculture
autonome et rentable,
éleveur de vaches
laitières dans l'Orne.

Elle sera l'outil de lutte contre le changement climatique. C'est même le seul outil rentable. En effet, les agriculteurs produisant un rendement maximum avec le végétal récupèrent plus de carbone atmosphérique. Et avec de bons rendements, ils peuvent nourrir beaucoup d'êtres vivants. Il est facile de partager lorsque l'on a beaucoup de production végétale. Il y en a assez pour le sol : j'appelle cela « la ration du sol » conditionnant la protection de l'environnement. Il y en a également assez pour les Hommes et

les animaux. Il en reste aussi assez pour produire de l'énergie renouvelable, des matériaux et peut être également des molécules organiques et biodégradables pour la chimie verte.

Cette production végétale gérée grâce à de bonnes pratiques agricoles, à savoir une agriculture qui copie le fonctionnement de la nature avec des sols toujours couverts et jamais (ou très peu) perturbés, permettra l'augmentation des revenus agricoles.

Non seulement les agriculteurs seront encouragés via la nouvelle PAC de 2020 à séquestrer du carbone grâce à une prime, mais ils pourront aussi mieux maîtriser leurs productions. Au fur et à mesure qu'ils augmenteront leur production végétale, ils séquestreront de plus en plus de carbone et la fertilité des sols reviendra. Ainsi, ils pourront, soit économiser des intrants, soit produire de l'énergie renouvelable avec le surplus de plantes récoltées. L'énergie renouvelable, les matériaux et la chimie verte sont les variables de gestion du stock alimentaire. Ainsi, en utilisant les surplus pour produire de l'énergie, l'agriculture générera des revenus agricoles élevés. Une agriculture utilisant ces leviers est capable de générer plus de 30 milliards de chiffre d'affaires. »

« MOI »

ministre de l'Agriculture, je m'assurerai que la France affiche un vrai projet agricole : il est utopique d'imaginer qu'une branche de notre économie ne puisse suivre qu'un seul modèle, même si un tel discours facilite la communication. L'agriculture est une vraie économie qui ne peut plus être considérée comme assistée, tenant compte des idées et priorités de chaque idéologie, ou de quelque apprenti sorcier. Réduire les agriculteurs à être la variable d'ajustement du pouvoir d'achat des consommateurs a prouvé ses limites : élevages en perdition, foncier agricole en disparition, qualité alimentaire parfois douteuse, absence d'autonomie alimentaire, vie du sol en danger, manque de visibilité et de compréhension du métier qui empêche le renouvellement des générations. Les éleveurs, sont des professionnels de la biologie, de l'agronomie : faites leur confiance au lieu de les ensevelir sous des tonnes de normes.

Comme tout chef d'entreprise, les agriculteurs ont besoin de se sentir responsabilisés. Ce sont des agro-citoyens qui ont en charge l'alimentation de leurs concitoyens, en terme de quantité, de qualité et de sécurité. Ils ne sont pas de simples esclaves, fournisseurs de matières premières, malléables à souhait selon les modes, les courants d'idées et de pensées, malheureusement trop souvent promus et financés par de grandes firmes multinationales. Leur prouver votre confiance ne pourrait que contribuer à valoriser leur métier aux yeux

des générations futures, rassurer les consommateurs et redynamiser les milieux ruraux.

Impliquer pleinement ces femmes et ces hommes dans leur rôle d'acteurs de la vie économique citoyenne et territoriale est une priorité. Ils ne peuvent plus attendre les bilans des différentes commissions des têtes bien-pensantes leur imposant une vision de leur métier. Il ne s'agit pas de s'apitoyer devant un taux de suicide record, de pleurer devant les scandales alimentaires, ou d'accuser ces travailleurs de toutes les pollutions. L'agriculture est sans doute un des seuls métiers complexes sur lesquels chacun se permet d'avoir un avis, sans forcément être expert.

Le système a vécu, il est obsolète : remettons chacun à sa place. La reconexion des normes avec la réalité, l'aménagement économique et fiscal du secteur primaire, la réforme de la LME (loi de modernisation de l'économie) sont autant d'outils qui permettront une co-gestion d'une ère nouvelle.



CHRISTINE LAIRY, coordinatrice à l'OPLGO (l'Organisation des producteurs Lactalis Grand-Ouest) et éleveuse laitière en Ille-et-Vilaine.